

La Revue historique américaine (The American Historical Review) a édité, en tiré à part, une étude d'Eugen WEBER dont vous avez fait connaissance dans la *Revue Olympique* No 34-35 de juillet 1970. Nous commençons aujourd'hui la publication de son étude sur :

La gymnastique et le sport en France à la fin du siècle dernier

Rappelons qu'Eugen WEBER est Directeur de l'Institut d'Histoire à l'Université de Californie.

Malgré l'essai désormais classique de HUISINGA, le fossé qui sépare *l'homo sapiens* de *l'homo ludens* ne semble pas diminuer. Il faudrait consacrer une étude à l'étrange méfiance, antipathie même que les hommes de lettres témoignent à l'égard des recherches sur les manifestations les plus triviales de l'activité physique. Un essai sur ce sujet si prometteur se fait toujours attendre, et cette lacune nous prive d'informations sur des activités qui, tant au siècle dernier qu'à l'heure actuelle, ont toujours accaparé une bonne partie de l'attention du public.

Les horloges, les aéros tats, même la pomme de terre ont fait l'objet d'études historiques, mais pour les jeux et les sports, elles font encore défaut. Des journalistes, des psychologues, des sociolo-

gues, des sportifs eux-mêmes ont écrit sur le sport ; mais les historiens ne se sont qu'exceptionnellement penchés sur ce sujet. Pour être plus précis, dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, aucun historien professionnel n'a jamais tenté de remonter à la source du développement de l'athlétisme en France. Il est significatif que, dans son excellent ouvrage, "L'enseignement en France, 1800-1967", (Paris, 1968), Antoine PROST se désintéresse de la question et que, dans les 268 pages de "La vie quotidienne dans les lycées et collèges au XIXème siècle", (Paris, 1968), Paul GERBOD ne consacre que neuf lignes à la gymnastique et rien aux autres disciplines sportives.

Pourtant, l'exercice physique et le rôle que les hommes lui attribuent ou que la société lui assigne, peuvent à l'instar des entreprises industrielles, fournir des renseignements sur l'époque et les mentalités. L'entraînement physique soulève toujours la question : s'entraîner pour quoi ? On peut y répondre, même si la réponse manque de précision. Après la défaite de la Prusse à Iéna, le *Turnkunst* de Friedrich Ludwig JAHN n'avait pour but que d'apprendre à résister aux Français et à réaliser le moment venu, l'Unité allemande. Les gymnastes allemands - *Turner* - devaient redécouvrir les qualités héroïques de leur race, et contribuer à créer leur nation, qui n'existait encore qu'en puissance. En Angleterre, il n'y avait pas de défaite à

effacer, ni de nation à créer, mais il fallait civiliser les écoliers. Leur développement physique ne soulevait pas de problèmes particuliers, mais il fallait discipliner leurs jeux violents et souvent brutaux. Ce qui fut fait après 1830, en faisant participer les têtes brûlées à des jeux aux règles précises et en transformant les braconniers en gardes-forestier

Ainsi, alors qu'en Allemagne, l'éducation physique était destinée à faire naître un esprit civique ou national et à régénérer la jeunesse, en Angleterre, les sports devaient servir à des fins précises. Dans le premier cas, on s'adressait à la nation toute entière, dans le second, on n'avait en vue qu'un système d'enseignement. Pour JAHN, l'exercice physique engendrait le goût de l'effort et de l'aventure, enseignait que la discipline la plus efficace était celle que l'on s'imposait et développait en même temps l'esprit et le corps du *Turner*. Cinquante ans plus tard, Thomas HUGUES pensait que les jeux stimulaient le patriotisme, augmentaient la confiance en soi et empêchaient l'amollissement du corps et du caractère. Tous les deux soulignaient l'importance de la liberté, de l'émulation volontaire et du plaisir qu'offrait le sport. Tous les deux voyaient là le moyen de canaliser les énergies et les instincts de la jeunesse vers des fins sociales. Mais, alors que JAHN orientait délibérément le sport vers le service de la nation (et de l'état), en Angle-

terre, les jeux qui mettaient en relief le caractère et non la discipline, l'équipe ou l'individu, et non les collectivités abstraites, tendaient à la sélection. La gymnastique se prêtait mieux à la routine et à la pratique en masse, tandis que ses applications sociales se faisaient plus évidentes. Les jeux faisaient partie des signes extérieurs de richesse : ils se déroulaient dans les écoles fermées, coûtaient cher en terrain, temps, installations, et étaient aristocratiques, tant dans leur inspiration que dans leurs implications

On admettait cette grossière distinction dans la plus grande partie de l'Europe du dix-neuvième siècle. A la fin du siècle, par exemple, le mouvement travailliste suédois *refusait d'abord le mouvement sportif, qui avait pour caractéristique d'être une "invention de la classe supérieure anglo-saxonne"* (1). Cette distinction restait abstraite dans quelques pays, l'une des deux conceptions prévalant. Les Anglo-Saxons ne faisaient aucun cas de l'éducation physique, considérée comme ne pouvant que médiocrement remplacer un jeu vivant et bien organisé (2). Pour leur part, les Allemands restaient fidèles à la gymnastique aussi bien à l'école qu'en dehors, et communiquèrent leur enthousiasme à leurs voisins, aux Tchèques en particulier, dont les Sokols ont emprunté aux Turner les exercices de masse et la mystique patriotique. Et, lorsqu'à la fin du siècle, les

jeunes Allemands se sont rebellés contre les contraintes et la corruption de la société, c'est moins les sports d'équipes qu'un retour romantique à la nature et à des sources *primitives* de régénération qui a calmé leur soif de pureté et d'action (3).

Ce qu'il y a d'intéressant dans l'histoire du sport en France, c'est que la concurrence entre l'éducation physique et le jeu a à la fois accentué et clarifié les différences entre ces deux activités et entre leurs partisans. L'Etat se servit de l'éducation physique, qui fit son apparition en premier, à des fins nationales. Les jeux, considérés ici aussi comme une invention de la classe supérieure anglo-saxonne, firent aussi leur apparition et restèrent longtemps réservés à une minorité de privilégiés. Ils permettaient de s'entraîner, tant pour supporter les charges assorties aux privilèges, que pour affronter la masse de non-privilégiés ; mais ils permettaient aussi de jouer pour la beauté du jeu, pour la satisfaction du joueur : c'était une activité gratuite, complète, sans but particulier (4). Les possibilités qu'offre ce sujet sont beaucoup plus vastes que celles de l'histoire du sport. Dans les pages suivantes, j'essaierai de fournir quelques informations préliminaires sur la façon dont le sport s'est implanté en France et sur ceux qu'il prétendait servir. Il s'agit là plutôt d'aborder un sujet que d'embrasser un domaine vaste et inconnu. Mais elles aideront peut-être à comprendre

pourquoi le sport, loin d'être "ne activité à part, était intégré et intégrant : il faisait partie de la scène contemporaine, reflétait les préoccupations sociales et idéologiques, et sans aucun doute, influait sur elles (5).

Les activités physiques organisées, que l'Angleterre et l'Allemagne avaient connues tout a" long du dix neuvième siècle, ne firent que tardivement et presque sui generis, leur apparition en France. Elle servirent d'abord un objectif patriotique : c'était en quelque sorte fermer la porte de l'écurie, une fois que le cheval avait été volé. Et elles permettaient d'aborder la tâche librement consentie de régénération nationale de différents côtés. Ainsi, d'après ses fondateurs, encore *"sous le choc de la blessure infligée à leur patriotisme"*, le Club Alpin Français, créé en 1874, devait être une *"école d'énergie physique et de force morale"*, destinée à faire des jeunes Français des êtres *"plus virils, plus aptes à supporter la vie militaire, mieux préparés à affronter, sans se décourager, un long conflit (6)"*...

A la fin du siècle, le Club Français comptait près de

sept mille adhérents, malgré un taux élevé des cotisations que, seuls, pouvaient acquitter les membres des classes moyennes et supérieures. Mais il existait aussi des clubs locaux de marche, d'escalade et de tourisme qui, quoique moins exaltés et moins démonstratifs, souscrivaient à la même cause.. Par exemple, la société des Marcheurs touristes de France, fondée à Bordeaux en 1885. D'après ses statuts, ses buts étaient *"à la fois patriotiques et scientifiques, puisqu'ils permettaient de mieux connaître notre pays et au moment opportun, de recruter, parmi ses membres, d'excellents guides pour nos armées" (7)*.

Les sociétés gymniques fondées en grand nombre *"pour rendre aux Français des muscles"* étaient déjà plus spécialisées et plus clairement orientées vers l'entraînement pré-militaire. L'entraînement physique devait contribuer à préparer la nation. Dans un opuscule par" en 1886, les clubs de tir et les sociétés gymniques étaient considérés comme les pépinières où l'on formerait et entraînerait les futurs jeunes soldats. En 1898, Octave GREARD, vice-recteur de l'Académie de Paris, déclarait à l'Association des Sociétés Gymniques de la Seine : *"Vos sociétés sont presque toutes surgies sous le choc de nos désastres... et toutes sont pénétrées du même sens du devoir" (8)*.

Tout le monde savait que les véritables vainqueurs de

Sedan étaient les instituteurs prussiens et il semblait plus facile de prendre exemple sur JAHN et sa gymnastique que sur ETON et ses terrains de jeux. C'est pourquoi les clubs de tir, les sociétés gymniques, les associations destinées à la préparation pré-militaire se multiplièrent après 1871, afin de remplir cette mission patriotique. A Besançon, elles portaient des noms ronflants : la Française, la Vaillante, la Patriote. A Bordeaux, en 1887, on en dénombrait dix, comme les "Patriotes bordelais", la "Jeunesse patriote de la Gironde", La première fondée en 1872, avec au total près de mille huit cents membres actifs

Tous ces clubs s'inspiraient, du moins à leur début, d'une grande idée, celle de l'unité nationale et de la *revanche*. Toutefois, la plupart d'entre eux devinrent vite des sociétés semi-sociales, ouvertes à tous ceux qui pouvaient non seulement payer la faible cotisation, mais aussi le coûteux équipement de rigueur : en général, un maillot de corps, des pantalons spéciaux, une veste bleue ou blanche, des chaussures de sport et une casquette de marin ou tout autre couvre-chef d'allure suffisamment nationale. Vers 1880, beaucoup adhéraient à ces sociétés gymniques dans l'espoir de perdre du poids ou, plus simplement, parce que les membres avaient ainsi une bonne occasion de se rencontrer, les épouses de bavarder entre elles et les enfants d'admirer les prouesses paternelles. Il



arrivait que l'on créât des sociétés à part, à l'intention des ouvriers ; mais ceux qui travaillaient, quand ils travaillaient, onze heures et plus, six ou sept jours par semaine, ne disposaient que de peu de temps (ou de forces) pour s'imposer un exercice.

Les champions du réveil national se rendirent vite compte qu'il fallait lancer ailleurs la campagne en faveur du développement physique, en particulier dans Les écoles, où l'on pouvait enseigner la gymnastique à une large couche de la jeunesse française. Le problème de la gymnastique avait déjà été abordé longtemps auparavant. Le 13 août 1793, en effet, la Convention avait approuvé une motion de LEPELETIER de SAINT-FARGEAU, appuyée par ROBESPIERRE : *"Pendant les études, l'emploi du temps de l'enfant comprendra des cours, du travail manuel et des exercices gymniques. Si la semaine appartient au travail, il est bon et nécessaire que la jeunesse redécouvre, durant les autres jours, les bienfaits de l'exercice corporel"*. Ces respectables sentiments n'ont jamais reçu d'application pratique.

Les années 1830 et 1840 ont vu le gouvernement faire quelques tentatives sans lendemain dans le but d'introduire l'éducation physique dans le programme scolaire, et le 14 mars 1850, la Deuxième République promulguait une loi qui faisait de la gymnastique L'une des matières à option

dans les écoles primaires. Mais les écoles n'avaient pas les moyens, ni même la place, d'organiser de telles activités. On pouvait enseigner les autres matières à option (dessin, couture), dans des salles de classe. Mais les jeux et la gymnastique nécessitaient de l'espace et des installations, et la plupart des écoles ne disposaient que de petits terrains de jeux. Vers 1880, par exemple, *tout* comme en 1960, une bonne école primaire d'Orléans se félicitait de posséder une cour de trente mètres sur vingt-sept.

En 1853, L'éducation physique devint obligatoire dans les écoles secondaires, mais cette consigne fut rarement respectée. Sur soixante-dix sept *"lycées"*, treize ne disposaient d'aucune installation sportive ; trente avaient des sortes de gymnase, mais La moitié était inutilisable. Toujours suivant le principe de *"la fuite en avant"*, le décret de Victor DURUY du 3 février 1869 rendait la gymnastique obligatoire dans les écoles primaires. Mais au crépuscule du Second Empire, ces nouvelles mesures n'avaient pas beaucoup progressé. *"L'urgence et même l'utilité de l'éducation physique ne semblent pas encore évidentes"*, remarquait un responsable local. En province, beaucoup réagirent avec autant de scepticisme que le Conseil Général de la Nièvre qui prétendait que les écoliers respecteraient moins Leurs maîtres si ces derniers *"pratiquaient des exercices qui portaient gravement*

atteinte à la dignité de l'homme en rapport avec des enfants".

Les professeurs ne devraient pas être autorisés à descendre de leur estrade sur un terrain de jeux où ils risquaient d'être battus ou éclaboussés de boue par ceux dont ils avaient la charge (9).

Cet état d'esprit commença à changer après la guerre. Les ministères de la Guerre et de l'Instruction publique examinèrent les moyens d'éviter une rupture entre l'éducation physique à l'école et à l'armée. Une loi du 27 janvier 1880 rendit la gymnastique obligatoire dans les écoles publiques de garçons : quatre demi-heures d'éducation physique et d'exercices militaires par semaine : *c'est une oeuvre patriotique que nous poursuivons*, soulignait Jules FERRY dans la circulaire No 400 du 29 mars 1881. Bien que certains persistent à émettre des réserves - à Bordeaux, par exemple, les conseillers municipaux préférèrent doter une école d'un atelier plutôt que d'un gymnase (10), l'appui des *conseils généraux* et la prolifération des sociétés gymniques semblèrent donner raison à Jules FERRY.

Le 6 juillet 1882, un décret présidentiel créait des *bataillons scolaires*, afin de donner une formation gymnique et militaire dans tous les établissements d'enseignement. L'instruction civique et patriotique dispensée par les écoles allait être ainsi complétée dans des unités d'entraînement pré-militaire, qui devaient en être l'expression

concrète. Ces bataillons satisfairaient aussi l'engouement pour la musique et les démonstrations militaires. *"C'était l'époque douce où, aux dimanches soir, la grand'ville éclatait de légères fanfares..."* écrivait Henri JAMMES de l'époque où il étudiait au lycée de Bordeaux, vers 1880. Mais si les fanfares dominicales étaient fort appréciées, la tentative visant à introduire l'entraînement prémilitaire ne devait rencontrer qu'un succès partiel.

Approuvée par les Républicains patriotes, cette initiative souleva un faible enthousiasme dans les cercles conservateurs, qui voyaient là "ne manifestation de la vieille politique revancharde d'hommes comme GAMBETTA. Les catholiques se plaignaient que non seulement les professeurs ne conduisaient plus les enfants à la messe, mais que *"les bataillons, la gymnastique, etc ... les empêchaient d'aller au catéchisme"*. En outre, prétendait *"l'Univers"*, organe ultramontain, même si le gouvernement apprenait aux Français le maniement des armes et le saut périlleux, ce n'est pas avec des méthodes pareille qu'il arriverait à constituer une armée, ni même une nation. *"Des caporaux-instructeurs et de parfaits acrobates"* ne faisaient pas une armée (11).

Les dépenses en uniformes pour les bataillons, les frais qu'entraînaient la fourniture de fusils réglementaires pour les petites unités, et la difficulté de trouver des sol-

datés à la retraite, capables d'assurer l'entraînement, décourageaient les bonnes volontés. Les médiocres résultats étaient souvent beaucoup plus manifestes en province. Le 15 mai 1883, le Sénateur Jules STEEG écrivait au préfet de la Gironde en lui demandant pourquoi Bordeaux mettait tant de temps à mettre sur pieds ses bataillons : *"A Paris, c'est une fête lorsque tous les jeudi matins, notre jeunesse parcourt les boulevards avec ses clairons et ses tambours : tous se précipitent pour les voir et acclamer"*. Dix ans plus tard, à la suite de la crise boulangiste, les bataillons devaient discrètement disparaître : *"une erreur patriotique"*, c'est ainsi que les qualifiait retrospectivement un sportif enthousiaste (13).

Que ce soit pour les bataillons ou simplement pour l'éducation physique, on recrutait les moniteurs et professeurs au petit bonheur et pour un salaire de misère : de 300 à 700 francs par an dans les collèges, et de 1.200 à 1.800 francs par an dans les lycées. Economiquement, ces hommes étaient moins bien rémunérés que les mineurs de l'époque (1.300 à 1.500 francs par an), ou que les facteurs ruraux (1.100 francs par an) ; ils ne jouissaient même pas du prestige local des instituteurs de village, dont le salaire annuel s'échelonnait en 1905 entre 1.100 et 2.200 francs. Ils devaient arrondir leur maigre revenu grâce à un autre travail. Pompier, concierge, commis ou

petit artisan, il ne fait aucun doute que, par rapport à ses élèves, le professeur de gymnastique était socialement un inférieur. Qu'il se rattrapât sur eux en les épuisant ou qu'il les éblouît par des acrobaties, de toute façon, les quelques heures passées en sa compagnie ne laissaient qu'une faible impression. Des documents de l'époque laissent supposer que la plupart de ces moniteurs étaient des sous-officiers à la retraite, dont certains avaient suivi un stage de trois mois à l'Ecole d'Education Physique de l'Armée à Joinville. Presqu'aucun n'avait de véritable méthode d'enseignement, et ces personnalités obscures passaient sans laisser de trace, si ce n'est pour l'ennui et les plaisanteries qu'ils faisaient naître (14).

L'avarice pouvait aussi modérer l'enthousiasme et affecter les résultats. Les efforts physiques en gymnastique ou en tout autre sport avaient pour caractéristique de faire naître un besoin inhabituel de se laver. Cela provoqua des difficultés en France, où *"au moins jusqu'en 1914, les gens ne se lavaient pratiquement pas du tout ; se laver n'était pas dans leurs habitudes"* (15).

A Sceaux, près de Paris, Lakanal, considéré comme le lycée-modèle de la Troisième République, s'enorgueillissait des installations qui permettaient aux pensionnaires de prendre un bain de pieds par semaine et une douche par mois. Mais c'était là une exception

et, dans la plupart des lycées, les internes devaient aller aux bains publics : une fois par trimestre à Orléans, une fois par mois au lycée Louis-le-Grand à Paris. La plupart des externes, surtout hors de la capitale, n'étaient pas mieux lotis, car très peu de foyers possédaient une salle de bain. Les héros sales et suants des terrains de jeux ou des gymnases pouvaient poser des problèmes épineux.

Les clubs sportifs essaient d'installer des douches dans leurs locaux pour les membres qui, souvent, n'en avaient pas chez eux. L'une des raisons pour lesquelles le Bordeaux Université Club avait accepté, en 1889, de fusionner avec le Stade Bordelais, était que ce dernier possédait des douches et des vestiaires convenables. Mais c'était là un luxe qui demandait des moyens financiers dépassant ceux de la plupart des sociétés, et les crédits que les conseils municipaux pouvaient accorder aux écoles. Mais le fait que les gymnases devaient être pourvus de douches améliorèrent l'hygiène générale ; cela limita aussi le nombre de terrains de jeux et de gymnases construits par les autorités publiques et locales. Une loi du 5 février 1902 sur la santé publique fut à l'origine de la création, vers 1908, de services départementaux de la santé publique, qui avaient pour tâche d'organiser des bains-douches publics. Mais en 1916 encore, l'inspecteur des services de santé de la Nièvre se plaignait *"qu'il n'existât ni terrains de jeux*

ni centres sportifs pour adolescents et que personne ne pensât au sport..." - et assurément pour longtemps, une fois au courant des dépenses à consentir. Cependant, il faut se rappeler que les efforts patriotiques des années 1880-1890 avaient permis pour la première fois, surtout dans des régions arriérées comme la Nièvre, de développer l'activité et l'hygiène physiques.

Ces objectifs étaient subordonnés à celui du réveil national. Les grands Républicains réformateurs de l'enseignement étaient aussi de grands patriotes. En 1881, Paul BERT, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet éphémère de GAMBETTA, chargea Paul DEROULEDE de présider la commission d'éducation militaire du ministère de l'Instruction Publique. Elle avait pour mission d'inculquer aux jeunes Français le culte du drapeau, le goût des armes, le respect de la discipline et l'orgueil d'être français (16). C'est DEROULEDE qui en 1886, organisa les compétitions nationales de tir à l'origine de l'Union des Sociétés de Tir de France. En 1885, Jean MACE autre progressiste éminent qui avait commencé sa carrière d'enseignant à Beblenheim, dans cette Alsace alors perdue, écrivit la préface d'un "Manuel de Tir à l'usage des écoles primaires". Comme son collègue Fernand BUISSON, le fondateur de la ligue de l'enseignement avait renoncé à son pacifisme pour encourager les *bataillons scolaires* qui s'exerçaient dans les

cours d'école avec des fusils hors de service.

Cette conception de l'éducation physique continua de dominer la vague de préparation jusqu'au début de 1914, époque à laquelle un homme comme Charles ANDLER, socialiste et patriote, ami de JAURES, rappelant la rivalité entre les villes grecques, disait : *"La nécessité d'être prêt à tout moment pour la lutte finale et vitale, calme des hommes physiquement parfaits, sobres, bien entraînés, nerveux, musclés, faits pour l'action"*. Dans l'esprit d'ANDLER, comme dans les pages d'une brochure anonyme de 1898, "Ludus pro patria", la nécessité d'être bien préparé justifiait en second des activités qui, dans l'idéal, sont une fin en elles-mêmes.

Ces entreprises officielles faisaient peu de place à l'amusement et aux jeux. Le sport français n'est pas sorti des *bataillons scolaires* ; il est né sous l'impulsion concurrente donnée par des hommes aux idées très différentes, comme Pierre de COUBERTIN, dont le nom reste lié aux Jeux Olympiques qu'il avait fait revivre en 1896. COUBERTIN et ses amis considéraient l'athlétisme comme un moyen de libérer les jeunes Français de disciplines aveu- lissantes, y compris l'éducation ou l'entraînement physiques. Nous nous intéressons ici à la divergence entre les initiatives officielles et la nouvelle vague incarnée par COUBERTIN.

La première société gymnique avait été fondée en Alsace, à Guebwiller avant la fin du Second Empire. Par ailleurs, le sport fit son apparition en France via l'Angleterre. Pour les gens de cette époque de *fin de siècle*, le mot même de "sport" avait quelque chose d'équivoque. LITTRE l'avait défini comme étant un mot anglais et avait averti : *"En France, on confond souvent sport et turf ; mais le turf (course) n'est qu'un type de sport"*. Malgré cela, chez la plupart des gens, les deux termes avaient un son *vulgaire et désagréable* de course de chevaux, de terrains de course et de pari. "Le Sport", *Journal des gens du monde*, paru pour la première fois en 1854, s'était consacré principalement aux courses et à la chasse. L'élégante Société sportive de Bordeaux s'intéressait seulement aux courses hippiques. Jusque vers 1850, un sportif était généralement un homme qui possédait, montait ou pariait sur des chevaux. Aussi, lorsque Léon BLUM se joignit à Tristan BERNARD pour publier régulièrement une "Critique des Sports" dans la "Revue Blanche" de 1894, leur premier article était consacré tout autant au "sport" qu'aux courses hippiques. Et la même confusion devait apparaître, bien que légèrement atténuée, dans un passage des "Nouvelles Conversations de Goethe avec Eckermann" de BLUM, en 1897 (18).

Les publications contemporaines reflètent, à un

niveau littéraire ou esthétique moindre, ces préventions. Dans les "Moeurs sportives" (1895). Louis BAUME s'intéresse aux courses, aux paris, et aux amateurs de courses hippiques. "Sports et Sportsmen" (1896) de Jacques LOZERE se compose de chroniques hippiques. La même année, dans "Aventures de ma vie", Henri ROCHEFORT faisait une seule allusion au sport : c'était une comparaison entre le "turf" de 1865 et celui qui existait dans ses vieux jours, et que le *pari-mutuel* avait corrompu. En 1899-1900, le Baron de VAUX publia deux gros volumes, richement illustrés sur "Le Sport en France et à l'étranger" ; le premier tome (334 pages) était consacré au tir, à l'escrime et aux activités sportives des têtes couronnées et le second (442 pages) à l'équitation, la chasse, la fauconnerie et à "l'athlétisme". Cette dernière partie (73 pages) traitait en vrac de boxe et de lutte, de golf, tennis, patinage, course, lancer du disque et football.

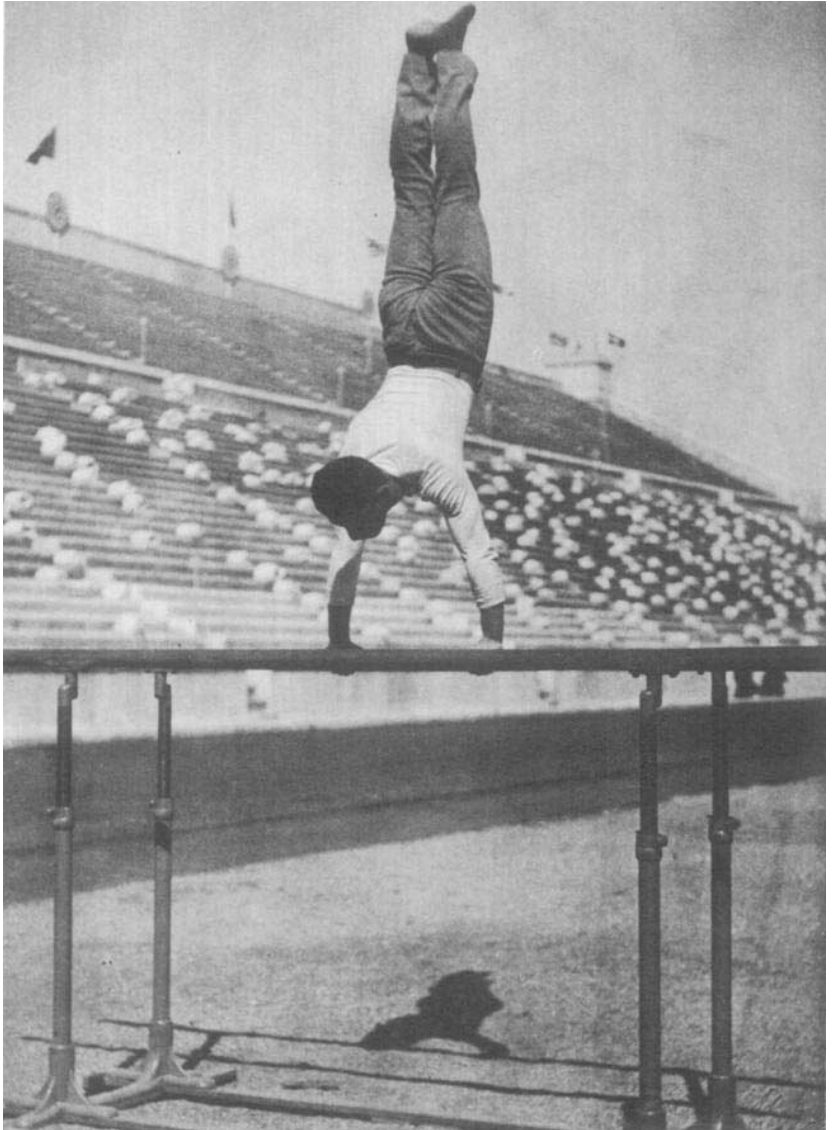
Il existait d'autres sports, considérés comme des activités récréatives plus ou moins athlétiques, selon l'humour et la circonstance, et dont le nom révélait l'origine anglaise. Le Rowing Club de Paris avait été créé en 1853. Quatorze Anglais qui résidaient dans cette ville, avaient fondé le Bordeaux Athletic Club. Il y avait aussi le *yachting* et le *footing* (19). On ne prenait pas très au sérieux ces activités. "A cette époque, il était de bon ton de tourner le

sport en dérision" écrit de façon révélatrice Guillaume APPOLINAIRE, en 1907, sur l'état d'esprit dans les années 1880 (20). Au moins, l'aviron, l'équitation, la voile étaient familiers, alors que les nouveaux jeux continuaient à paraître bizarres. Dans ses mémoires, Pierre de COUBERTIN raconte que, vers 1890,

Le Gaulois parlait des "longs maillets plats", avec lesquels on jouait au football. Pour le journal bonapartiste *L'Autorité*, on jouait au football avec des raquettes et de petites balles dures. Et dans "L'Echo de Paris", Francisque SARCEY vantait les vacances passées à pratiquer le *jeu de paume* : "journées pleines de charmes, même quand on les décore du nom anglais de football" (21). A cette époque, il y avait vingt ans que l'on pratiquait le football de tel ou tel style, ainsi que nous le verrons rapidement. Il serait resté un sport quasi confidentiel aussi longtemps que la plupart des gens continuerait à ignorer les jeux ou à les considérer comme destinés seulement aux enfants.

(1) C.G. Andrae : "Les Mouvements populaires en Suède", *Social Science Information*, 8, pt.1 (1969) : 75.

(2) Dans un article du "Journal of Education" de 1848, l'auteur déclarait qu'il ne comprenait pas pourquoi "des hommes qui connaissaient et avaient goûté les plaisirs du jeu, pouvaient de sang froid, contraindre des enfants



à pratiquer cette routine stérile et ingrate". Cité par P.C. McINTOSH, dans "Physical Education in England since 1800" (Londres, 1968). Aux Etats-Unis, John DEWEY n'a pas fait figurer la gymnastique dans son programme d'études, pour la bonne raison que "les enfants n'aimaient pas ça".

(3) Il est intéressant de noter que la principale exception qui confirme la règle est apparue dans les clubs sportifs d'ouvriers, parrainés par tes Sociaux-Démocrates, alors interdits et considérés comme des organisations d'avant-garde, destinés à rassembler les "fidèles" et à recueillir des fonds.

(4) Et donc sans rappeler, avec regret à dessein, des valeurs fugitives ou menacées. C'est ainsi que Charles PEGUY, parlant du sens du travail bien fait chez les ouvriers dans les années 1880, le compare à l'esprit sportif : "Ce que nous nommons aujourd'hui l'honneur du sport, mais en ce temps-là répandu partout. Non seulement l'idée de faire rendre le mieux, mais l'idée, dans le mieux, de faire rendre le plus. Non seulement à qui ferait le mieux, mais à qui en ferait le plus, c'était un beau sport continu, qui était de toutes les heures, dont la vie même était pénétrée". "L'Argent", dans "Oeuvres en prose", 1909-1914 (Paris, 1957), 1051-52.

(5) Pour des informations plus détaillées sur ces as-

pects sociaux et idéologiques, voir "Pierre de COUBERTIN et l'introduction du sport en France" par E.WEBER, dans "Journal of Contemporary History", 5(1970) : 3 - 26.

(6) Club Alpin Français, discours du Président, 3 avril 1879, dans "Annuaire" (Paris, 1880), non paginé.

(7) Archives Départementales (Gironde), Sociétés sportives, non classé (A.D. ci-après, suivies du nom du département français et du recueil). Le nom d'un autre club de marche L'Eclair russe, fondé à Bordeaux en 1892, commémorait l'Accord franco-russe, que les revanchards avaient trouvé si encourageant.

(8) LERMUSIAUX et TAVERNIER "Pour la Patrie", (Paris, 1886), Octave GREARD fut vice-recteur de l'Académie de Paris de 1879 et à 1902. Antoine PROST l'appela "éminence grise" de tous les ministères de l'Instruction publique qui se succédèrent durant cette période. "L'Enseignement en France, 1800-1967", (Paris, 1968), 224.

(9) Paul GERBOD, "La vie quotidienne dans les lycées et les collèges au XIXème siècle" (Paris, 1968) 18 ; AD (Nièvre), Conseil général, 28 août 1869. A comparer avec ce qu'écrivait dans son journal, en 1862, Edward THRING, célèbre directeur d'école à Uppingham : "Je ne pouvais m'empêcher de me demander avec quelque fierté quel directeur d'école renommée aurait jamais disputé un match de football

avant. Est-ce que la dignité ou les tibias en auraient souffert pour autant ?". Cité par David NEWSOME, dans "Godliness and Good Learning" (London, 1961), 220.

(10) Cf. Albert SAUBESTE, "L'école Pélégrin" (Bordeaux, 1912), 215. Les directeurs de l'école pensaient que "(Un athlète) pouvait, mieux que la gymnastique, répondre aux besoins des enfants en mouvements et exercices physiques". D'autre part, "et surtout", on éviterait ainsi d'éduquer de "futurs ouvriers, charpentiers et maçons" au-dessus de leur rang, avec les dangers que cela comporte. L'École Pélégrin était une école primaire supérieure de garçons.

(11) "Bulletin de la Société d'Education et d'Enseignement", 15 décembre 1883 ; "L'Univers", 27 janvier 1882.

(12) Le "Manuel général de l'instruction primaire" du 22 juillet 1882 décrit "L'ensemble commode et élégant" de défilés de Paris qui participaient au défilé du 14 juillet : tunique et pantalons bleu foncé, bérêt de marin avec pompon rouge. C'est dans cette tenue que l'on pouvait admirer les apprentis-soldats dans les magazines illustrés (Cf. "Le Monde Illustré" du 6 mai 1882), et sur un certain nombre de tableaux exposés au salon de 1885. Voir aussi "L'École, l'Eglise et la République", (Paris, 1963), p. 126-128, par Mona OZOUF.

(13) AD (Gironde), Bataillons scolaires 1881-92 ; Philippe TISSIE, "L'Education Physique" (Paris, 1901), p.6. Un témoin a donné une version moins convaincante en déclarant à la Commission Royale de l'Education Physique que l'on avait renoncé aux bataillons parce que les enfants apprenaient non seulement à manier les armes "mais aussi à cracher et à jurer comme des charretiers". P.C. McINTOSH, "Physical Education in England since 1800", (Londres, 1968), p. 151.

(14) Pour les salaires, cf. "Revue des Jeux scolaires et d'hygiène sociale", Oct. 1908, p. 142-144. Raoul BLANCHARD ("Ma jeunesse sous l'aide de PÉGUY", Paris 1961, p. 147) raconte qu'en 1896, Charles MULLER futur auteur de "A la manière de ...", chargé de présenter les traditionnels bons voeux de la "cagne" de Louis-le-Grand au moniteur de gymnastique, avait prononcé un discours qui se terminait ainsi : "Sursum corda ! Tout le monde en haut des cordages !" et le professeur ravi, de répliquer : "Bravo ! Je ne savais pas que ça voulait dire ça". Si non e vero...

(15) Guy THUILLIER, "Pour une histoire de l'hygiène corporelle", dans "Revue d'histoire économique et sociale", 46 (1968), p. 233, *passim*.

(16) Cf. Paul DEROULEDE, "De l'Education militaire", (Paris, 1882). Peu après, DEROULEDE déclarait qu'il mettait ses plus grands espoirs dans "jeu-

nesse des écoles, gymnastes français, fils d'ouvriers ou de bourgeois, toute la France adolescente et déjà virile ...” (*Le Drapeau*, 14 juillet 1883). C'est dans les sociétés gymniques que se recrutèrent les partisans les plus convaincus de la ligue des patriotes, fondée dans un gymnase de Paris, dont le propriétaire, Jules SANSBOEUF, vice-président de l'Association des Clubs gymniques de France, était l'un des principaux lieutenants de DEROULEDE dans la Ligue.

(17) “Les 'sports athlétiques', mots nouveaux, mots hostiles et barbares contre lesquels se hérissèrent les préjugés d'un Comité mal informé, enclin à ne retenir de ce terme de 'sport' que son acception vulgaire et déplaisante”. Georges BOURDON, *“La Renaissance athlétique et le Racing Club de France”*, (Paris, 1906), p. 126. Écrit par un membre-fondateur du Racing, le livre de Bourdon est l'une des rares sources autorisées pour les événements de cette époque.

(18) “*Revue Blanche*”, janvier 1894 ; “*Oeuvre de Léon BLUM*” (Paris, 1954), 1 : 204-206. Je remercie le Professeur Annie KRIEGEL de m'avoir fourni ce renseignement.

(19) “La marche, qui se contente de ce substantif quand les personnages qui la cultivent sont de condition moyenne ou inférieure, prend le nom de “footing” quand ceux

qui la pratiquent appartiennent au high-life”. CRAFTY (pseud.), “*Paris sportif*”, (Paris, 1896), p. 23. On préférait obstinément le terme *rowing* aux mots naturels comme *aviron* ou *canotage*. Cf. les spécialités de ce nom dans “*Les Sports athlétiques*”, ou même dans les publications de province comme “*Midi-Football*” (Toulouse, 1908). Le *Cyclist Club Lillois*, fondé en 1893, portait aussi la marque de l'influence anglaise.

(20) “Maupassant athlète”, dans “*La Culture physique*”, No 52, mars 1907.

(21) Pierre de COUBERTIN, “*Une campagne de 21 ans, 1887-1908*”, (Paris, 1909), p. 85 ; M.Th. EYQUEM, “*Pierre de COUBERTIN*” (Paris, 1966), p.59.

